

**ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE CULTURELLE
SPORTIVE ET DE LOISIRS DES PERSONNELS
DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE DES YVELINES**

« A.S.M.A. 78 »

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**du JEUDI 8 FEVRIER 2024
à la DDT de Versailles**

Présents

Laëtitia	BARRILLIER-MARINI	CEZ Rambouillet
Christine	BOURGET	ENSP Versailles
Miranda	COATES	CEZ Rambouillet (retraîtée)
Claudie	DELAGE	ENSP Versailles (retraîtée)
Karine	GRELLEAUD	DDT Versailles
Katelle	LEPRINCE	DDPP Versailles
Gaëlle	LICOIS	CEZ Rambouillet
Magali	LOFFREDA	EPLEFPA Saint-Germain
Jacques	PONET	DDT Versailles (retraité)
Sabrina	SEDDIKI	DDT Versailles
Valérie	SZABO	DDT Versailles
Nathalie	TANGUY	DDT Versailles (retraîtée)

Absents excusés

Lucien	CASTELLO	ENSP Versailles (retraité)
Sophie	PRADAL	ENSP Versailles

Ordre du jour

1. Bilan des activités au 31 décembre 2023.
2. Validation du compte financier 2023.
3. Activités 2024 et budget 2024.
4. Questions diverses

Après l'accueil de Madame Anne-Florie CORON, directrice départementale des territoires, la séance commence à 10 h.

Avant de procéder au vote du compte rendu du CA du 12 octobre 2023, Jacques Ponet revient brièvement sur le point particulier concernant l'offre de HelloCSE, société de services avec plateforme d'accès et application mobile qui propose aux agents des associations et des CE des réductions dans tous les univers (cinéma, sport, loisirs vacances, mode, beauté, presse, billetterie spectacle, shopping...). Après étude, le CA avait décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à cette offre. En l'absence de remarques, le compte rendu du CA est adopté à l'unanimité.

1. Bilan des activités au 31 décembre 2023

2023										
Activités	Nbre de billets/personnes	Nbre d'Agents/Famille	Nbre d'Extérieur	Dépenses	Recettes	Coût ASMA		Coût Agent	Taux participation ASMA	Commentaires / Autres
						Coût	Dont Frais			
Rome	60	24	0	47 126,00 €	24 964,00 €	22 162,00 €	- €	369,37 €	48%	
Ecole des Bergers	14	3	4	196,00 €	128,00 €	68,00 €	- €	4,86 €	50%	
Génération Goldman	12	4	2	482,50 €	280,00 €	202,50 €	- €	16,88 €	50%	
One Night of Queen	22	10	3	1 300,50 €	737,50 €	563,00 €	- €	25,59 €	50%	
Zoo La Tanière	105	29	5	1 642,60 €	1 172,20 €	470,40 €	- €	4,48 €	30%	
Disneyland	91	24	3	6 677,00 €	4 698,00 €	1 979,00 €	- €	21,75 €	30%	
Piscine Odyssée	183	20	0	972,00 €	619,00 €	353,00 €	- €	1,93 €	30%	
Noël Arts Forains	153	39	0	5 982,00 €	1 039,00 €	4 943,00 €	- €	32,31 €	60%	Gratuit enfants
Bowling Rambouillet	189	20	0	1 200,00 €	793,80 €	406,20 €	- €	2,15 €	30%	
Grandes Eaux Versailles	150	40	23	4 050,00 €	3 023,30 €	1 026,70 €	- €	6,84 €	30%	
UGC	1094	69	0	8 775,00 €	5 516,00 €	3 259,00 €	- €	2,98 €	30%	
The Wall	12	5	0	938,50 €	468,00 €	470,50 €	- €	39,21 €	50%	
Notre Dame de Paris	42	13	2	3 404,50 €	1 782,00 €	1 622,50 €	- €	38,63 €	50%	
Lumières en Seine	100	28	3	2 350,00 €	1 254,50 €	1 095,50 €	- €	10,96 €	50%	
						- €	- €		50%	
TOTAL	2227	328	45	85 096,60 €	46 475,30 €	38 621,30 €	- €	577,92 €		

Compléments d'informations sur certaines activités :

Arbre de Noël au Musée des arts forains : activité appréciée mais trop de monde.

Gaëlle Licois a signalé dans le retour de l'enquête de satisfaction que la jauge était trop élevée, que des petits jeux étaient hors service et qu'il y avait un manque d'organisation.

Valérie Szabo demande s'il ne faudrait pas privilégier pour les futures manifestations un spectacle en salle qui permet d'éviter ce type de problème.

Théâtre : Karine Grelleaud a diffusé un document récapitulatif des différentes salles de spectacles sur le département avec leur programmation 2023/2024. Comme indiqué lors du dernier CA, la majorité des spectacles étant déjà complets pour le 1^{er} semestre 2024, la programmation de la nouvelle saison 2024/2025 devra être diffusée dès sa sortie en juin 2024 de façon à pouvoir proposer un choix de pièces et spectacles avant les vacances estivales ou au plus tard dès la rentrée de septembre.

UGC : 1 200 billets achetés en 2023, 1 094 billets vendus. Cette activité fonctionne très bien à St Germain, surtout depuis que Magali Loffreda a pris le rôle de correspondante. Les agents du CFPPA ont été oubliés faute d'information. Rectification faite pour 2024.

Magali Loffreda demande si des agents ne participant pas aux voyages ou sorties proposés pourraient avoir plus de billets UGC. Nous restons sur la base des 30 billets accordés par agent et par année pour l'ensemble de la billetterie (UGC, piscine, bowling...)

Il est rappelé aux correspondants l'importance de tenir à jour, avec l'aide de leur DRH, la liste des agents dans leur établissement afin que lors des élections tous les quatre ans la liste des adhérents puisse être facilement actualisée, notamment pour les retraités, par adhésion volontaire, qui ne sont plus connus de leur administration. Cette liste des agents du Ministère de l'Agriculture actualisée avant chaque élection détermine la dotation annuelle versée par l'ASMA Nationale aux ASMA Départementales pour la période de la mandature de 4 ans

Piscine de Rambouillet : Laëtitia Barrillier-Marini présente la convention passée avec le Centre Aquatique Sport et bien être Les Fontaines de Rambouillet qui va permettre aux agents et ayants-droits de l'ASMA 78 de bénéficier d'une réduction à hauteur de 15 % sur les cartes multi-entrées : piscine, bien-être, fitness et activités fitness/aqua fitness (cartes de 10 entrées). La plaquette mise en circulation en fin de semaine précise que la réduction sera applicable sur présentation d'une attestation nominative d'appartenance à l'ASMA 78 accompagnée d'une pièce d'identité au moment de l'achat de la carte.

Lumières en Seine : très belle activité. Gaëlle Licois indique que le tarif initial facturé de 13,50 € a fait l'objet d'un ajustement suite à une révision du tarif à 11,70 € sur internet. Pour des questions pratiques, chaque fois que possible, il a été demandé aux agents de refaire leur chèque.

2. Validation du compte financier 2023

Au 31 décembre 2023, nous disposons au niveau trésorerie de 8 058,48 € sur le compte courant et de 8 574,06 € sur le compte livret. Le fonds de roulement au 31/12/2023 est de 16 632,54 €.

3. Activités 2024 et budget prévisionnel 2024

Compte tenu du fonds de roulement disponible fin 2023 et de la subvention de 15 386,73 € attendue pour 2024, nous disposons donc d'un budget de 32 019,27 €.

Budget prévisionnel 2024 au CA 08/02/24			
Dépenses	Recettes	Activités	Nombre
	16 632,54 €	Fond de roulement année N-1	
		Livret A	
	15 386,73 €	Subvention	
180,00 €		Frais de déplacement	
500,00 €		Repas réunions	
0,00 €		Assurances	
0,00 €		Divers, retraite...	
65,00 €		Nom de domaine	
235,00 €		Frais bancaires	
0,00 €		Fournitures + matériel	
5 250,00 €	3 675,00 €	Cinéma UGC	700
600,00 €	420,00 €	Bowling/Laser Game RBT	100
0,00 €	0,00 €	Piscine Rambouillet	50
450,00 €	340,00 €	Piscine Odysée Chartres	100
600,00 €	420,00 €	Piscine St Germain	100
1 000,00 €	700,00 €	Escape Game	50
2 500,00 €	1 250,00 €	Théâtres	
6 280,00 €	4 396,00 €	Puy du Fou - 2 jours	80
5 160,00 €	3 612,00 €	Futuroscope - 2 jours	60
		Report et prévisions 2024	
810,00 €	567,00 €	Illuminations fin d'année (jardin des plantes)	60
810,00 €	567,00 €	Atelier des Lumières - Les Océans	60
2 850,00 €	1 425,00 €	Comédie musical/Spectacle musical	50
3 720,00 €	1 860,00 €	Soirée Cabaret	40
400,00 €	200,00 €	Découverte botanique/cuisine sauvage	25
500,00 €	250,00 €	Découverte carnet de voyage par un artiste	25
1 500,00 €	1 050,00 €	La Vilette / Géode	60
6 500,00 €	4 550,00 €	Disneyland	100
3 000,00 €	2 100,00 €	ZOO la Flèche	100
3 000,00 €	500,00 €	Arbre de Noël	100
11 250,00 €	5 625,00 €	Marché de Noël 2024	25
57 160,00 €	65 526,27 €	TOTAUX	
	8 366,27 €	Solde au 31/12/2024	

UGC : il est proposé de limiter la commande à 700 billets. Cette dotation pourra être complétée en fin d'année en fonction du programme d'activités et de la trésorerie disponible.

Compte-tenu de la forte augmentation de la demande, la distribution devra tenir compte en amont d'un ratio en fonction du nombre d'adhérents par établissement ainsi que d'une bonne répartition entre agents servis. Le CA adopte cette décision à l'unanimité.

Sortie cabaret : Sabrina SEDDIKI propose le cabaret La Chouette à Cernay la Ville. Sur les trois menus proposés, le menu intermédiaire à 93 € a été retenu. La date du 16 mars est arrêtée. La plaquette sera diffusée au plus tôt, si possible dès le vendredi 9 février avant le début des vacances d'hiver.

Sorties au Puy du Fou et/ou au Futuroscope : après discussion, les deux projets sont retenus mais seront proposés au choix aux agents : ils devront se positionner sur l'un ou l'autre. Les billets seront valables 2 jours et l'hébergement sera à la charge des agents.

Avant de passer les commandes, il conviendra de vérifier les possibilités de tarifs en fonction des périodes de réservation ainsi que la durée de validité pour les billets non datés.

Marché de Noël 29-30 nov. et 1 déc. 2024 : suite à la diffusion du nouveau projet, avec le déplacement Paris/Strasbourg prévu en TGV, certaines familles susceptibles d'être intéressées avec des enfants scolarisés ont fait remonter le problème des horaires de départ le vendredi en début d'après-midi et de retour très tardif le dimanche. Jacques Ponet indique que ces horaires ont été proposés parce que beaucoup moins coûteux que pour des trains de fin d'après-midi/début de soirée.

Après discussion, le CA décide de répondre favorablement à la demande d'agents qui souhaiteraient se rendre à Strasbourg par leurs propres moyens en voiture ou autres trains, avec une participation de l'ASMA identique sur la base du prix du TGV retenu pour l'ensemble du groupe.

Il sera demandé à l'ENSP de Versailles de pouvoir stationner les voitures des agents partant en train depuis Versailles.

Pour les agents voyageant en voiture, ils devront se rendre directement à l'hôtel prévu sur Sélestat et stationneront leur véhicule sur le parking de l'hôtel. Pour ceux partant sur un autre train, ils devront s'assurer de la correspondance pour rejoindre Sélestat et l'hôtel par leurs propres moyens.

Les déplacements se feront ensuite pour l'ensemble du groupe avec le bus réservé pour le week-end.

Coupe nationale de pétanque : une équipe de la DDPP représentera l'ASMA 78 pour cette compétition qui se déroulera du 7 au 9 juin 2024 à Hagetmau dans les Landes. Nous sommes dans l'attente de la validation des inscriptions par l'ASMA nationale qui enverra à cette occasion le détail du programme avec les demandes de confirmation d'hébergement et de repas.

Katelle Leprince s'interroge sur la possibilité d'absence le vendredi 7 juin pour les 4 agents de l'équipe qui travaillent dans le même service de la DDPP.

Jacques Ponet demande que ce point soit vérifié suffisamment en amont (avant les inscriptions définitives) avec la demande de RTT/congé déposée par les agents pour cette journée du vendredi nécessaire pour rejoindre Hagetmau avant le début des compétitions (minimum de 7 heures de route) . Il rappelle qu'en cas de forfait sans justification valable, l'ASMA Nationale déduira 400 € sur la subvention 2025 de l'ASMA départementale.

4. Questions diverses

Jacques Ponet participe à la journée des ASMA départementales d'Ile de France le 28 février 2024 à Paris. Il indique que chaque AD peut compter 3 représentants, membres du bureau ou du CA.

Gaëlle Licois aurait souhaité y assister mais ne pourra pas se libérer. Après un tour de table, Karine Grelleaud et Magali Loffreda se portent candidates. L'ASMA nationale transmettra les convocations aux agents valant autorisation d'absence.

Pour faciliter la fluidité des échanges entre tous les membres du CA, Gaëlle Licois propose de créer un groupe Whatsapp.

La séance se termine à 17 h 15. Le prochain CA est prévu en septembre/octobre.

Le Président
Jacques PONET

La Secrétaire
Claudie DELAGE